Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-243500139-20251204-B2025_537-DE

Bureau métropolitain du 4 décembre 2025

Décision

PRESS/DCG
Rapporteur : M. Thébault P.

B 2025-537 - Administration générale - Société anonyme d'Économie Mixte Citédia Services - Rapport des représentants de Rennes Métropole - Année 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

La séance est ouverte à 18h02.

Présents : Mme Appéré N. Présidente, M. Crocq A., Mme Besserve L., M. Theurier M., M. Sémeril S., Mme Ducamin M., M. Dehaese O., Mme Pellerin I., M. Puil H., M. Hervé P., Mme Vincent S., Mme Zamord P., M. Hamon L., M. Thébault P., Mme Rousset E., M. Salmon P., Mme Schoumacker E., Mme Andro R., M. Huaumé Y., M. Legagneur J., M. Pollet M., M. Guéret S., M. Du Mottay E., M. Prigent A., M. Le Bihan T., M. Savignac J., M. Bonnin P., M. Depouez H., M. Rouault J., M. Lefeuvre G., Mme Parmentier M., M. Labbé S., M. Yvanoff D..

Ont donné procuration : M. Hervé M. à M. Sémeril S., M. Nadesan Y. à M. Dehaese O., M. Goater J. à M. Hamon L..

Le quorum s'élève à 19 et est atteint.

M. Dehaese O. est nommé secrétaire de séance.

Le Bureau constate que les dispositions législatives concernant la convocation en date du 28 novembre 2025 et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à décision ont bien été remplies.

La séance est levée à 19h28.

***

Vu la délibération n° C 16.130 du 2 juin 2016 relative à la participation de Rennes Métropole au capital de la SEM Citédia, à la désignation des représentants de Rennes Métropole et à l'autorisation d'adhésion à un Groupement d'Intérêt Économique (GIE) ;
Vu la délibération n° C 2024-017 du 1er février 2024 portant délégation de pouvoirs au Bureau.

EXPOSÉ

C'est en application des dispositions de l'article L 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux Sociétés d'Économie Mixte (SEM) complétées par le décret n° 2022-1406, qu'est présentée la synthèse du rapport des représentants de Rennes Métropole au conseil d'administration de la Société Anonyme d'Économie Mixte Citédia Services, au titre de l'exercice 2024.

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-243500139-20251204-B2025_537-DE

En accompagnement du transfert des compétences voirie et stationnement et pour disposer d'outils complémentaires pour mener à bien leurs projets en matière de gestion de services urbains, Rennes Métropole et la Ville de Rennes ont décidé, en Conseils de juin 2016, la création d'une Société Publique Locale dénommée "Citédia Métropole" et l'entrée de Rennes Métropole au capital de Citédia Services par cessions de 11 106 actions détenues par la Ville à la valeur nominale unitaire (24 €).

En date du 16 avril 2024, après en avoir délibéré et pris connaissance du projet de protocole transactionnel, le conseil d'administration a décidé d'agréer la cession d'une action détenue par l'ancien Directeur Général à la Ville de Rennes, déjà actionnaire, à un prix de cession de 24 €.

Ainsi, au 31 décembre 2024, le capital social de la SAEM Citédia Services s'élève à 1 224 000 € (51 000 actions au nominal de 24 €) et se répartit comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du Capital	Valorisation (€)	Administrateurs
I. Collectivité Locale	/	/	/	/
Ville de Rennes	25 915	50,81%	621 936	5
Rennes Métropole	11 106	21,78%	266 544	3
II. Autres Actionnaires	/	/	/	/
Caisse des Dépôts et Consignations	11 079	21,72%	265 896	1
Caisse Régionale de Crédit Agricole	1 360	2,67%	32 640	1
Chambre de Commerce et d'Industrie de Rennes	1 080	2,12%	25 920	1
Chambre de métiers d'Ille et Vilaine	400	0,78%	9 600	1
Union du Commerce de Rennes	60	0,118%	1 440	
/	51 000	100,00%	1 224 000	12

La société est administrée par un conseil d'administration composé de douze membres dont trois représentants de Rennes Métropole et cinq de la Ville de Rennes.

I. Les principales activités et faits marquants de l'exercice 2024

* L'activité mobilité urbaine

Citédia Services gère dix-sept parcs de stationnement privés : en effet, ce portefeuille de gestion de parcs s'est enrichi du parking La Sagesse depuis le 1er février 2024 et d'un second parking géré à distance pour le compte d'EDEIS à Saint Malo en mars 2024.

Le service d'autopartage résidentiel a été ouvert en avril 2024 pour un premier client, le groupe Pigeault, sur le programme de la rue d'Antrain, avec deux voitures.

* L'activité Spectacle

La société agit en tant qu'opérateur pour le compte de la Ville de Rennes dans le cadre d'une Délégation de Service Public portant sur l'exploitation et la gestion de l'Équipement

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-243500139-20251204-B2025_537-DE

"Liberté-Étage-MusikHALL" qui est arrivée à échéance le 31 Août 2024.

* L'activité Évènementiel

- La Maison des Associations

Citédia Services gère cette Maison dans le cadre d'une Concession de Service Public pour la Ville de Rennes (2020-2024 prolongée jusqu'au 30 juin 2025).

- La Halle Martenot

Sous contrat avec la Ville de Rennes, la société gère ce site dont la baisse d'attractivité se confirme due à un manque d'entretien et de maintenance, à un système de chauffage qui n'est plus adapté, et à l'absence de sanitaires.

- Citédia Services assure également la gestion et l'exploitation du Zéphyr (pour la Ville de Chateaugiron / régie intéressée), Le Ponant (pour la Ville de Pacé / régie intéressée), la Halle de la Courrouze (Convention d'occupation précaire avec Territoires et Développement) et la Halle de la Brasserie (exploitation en propre).

* L'activité Tourisme, sports et loisirs

Citédia Services est titulaire d'un bail emphytéotique administratif portant sur le terrain de camping des Gayeulles et ses annexes (restaurant et mini-golf). Ce contrat d'une durée de 25 ans a été signé avec la Ville de Rennes en 2017 et porte sur la conception, réalisation, financement et maintenance des équipements sur ce périmètre ainsi que sur leur gestion exclusive.

* L'activité Développement Économique

La société intervient dans ce domaine au travers des activités d'hôtel d'entreprises (Le Studio) et de restauration (La Cantine) réalisées en propre à la Brasserie et de la gestion technique et locative (pour le compte de la SCI le Quadri) du bâtiment Le Quadri, pôle de l'Économie Sociale et Solidaire dans le quartier du Blosne.

II. La situation financière de la société au 31 décembre 2024 :

/	2022	2023	2024	évolution 24/23
Chiffres d'affaires	5 951 215 €	6 965 708 €	5 668 632 €	- 19 %
Total produits d'exploitation	6 509 196 €	7 482 138 €	6 097 418 €	- 19 %
Total Charges d'exploitation	6 351 200 €	7 376 150 €	6 345 325 €	- 14 %
Résultat d'exploitation	157 996 €	105 988 €	-247 907 €	- 334 %
Résultat net	181 451 €	-254 344 €	-223 211 €	- 12 %
Capitaux propres	7 196 636 €	6 942 291 €	6 719 081 €	- 3 %
Trésorerie nette	2 069 191 €	2 879 392 €	2 246 439 €	- 22 %

Les grandes lignes de la situation financière :

* Le chiffre d'affaires connait un net repli en 2024 (- 19 %) qui s'explique principalement par la fin de la CSP Liberté au 31 août.

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-243500139-20251204-B2025_537-DE

* La baisse des charges d'exploitation est moindre et le résultat d'exploitation connait, de fait, une dégradation, l'activité Spectacle étant le principal levier de performance dont le résultat permet de compenser partiellement les déficits des autres pôles (Événementiel et Tourisme essentiellement).

* Le résultat net déficitaire porte les capitaux propres au 31 décembre 2024 à 6 719 081 €.

***

Après en avoir délibéré, le Bureau décide :

A l'unanimité,

- d'approuver le rapport des représentants de Rennes Métropole dans la SAEM Citédia Services pour l'année 2024.

Publiée conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L 2121-25, et L 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales sur le site metropole.rennes.fr.

Le Secrétaire de séance,

Olivier DEHAESE

Olivier DEHAESE
Elu DEHAESE Olivier 6ème
Vice-Président
Signé le : 11 déc. 2025

Pour La Présidente et par délégation,
La Directrice Générale des Services

Laurence QUINAUT

Laurence QUINAUT
Directrice Générale des Services
Signé le : 11 déc. 2025